

LA LETTRE D'INFOS

DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE PICARDIE

N°57 - AUTOMNE 2010

Aeschne printanière - Photo : D.Top / CEN Picardie



EDITO

*« Salut ! bois couronnés d'un reste de verdure !
Feuillages jaunissants sur les gazons épars !
Salut, derniers beaux jours; Le deuil de la nature
Convient à la douleur et plaît à mes regards. »*

Je n'ai pas le talent de LAMARTINE pour annoncer l'automne, saison qui comme les autres a ses charmes. Le réseau des sites à chauves-souris gérés par le Conservatoire s'est densifié, c'est une étape dans la protection de ce mammifère. Son importance écologique est méconnue du public, sachant que la majorité des cavités et abris se trouvent au sein de propriétés privées, le travail de sensibilisation ne doit pas être négligé. Cette mission est difficile car ces animaux aux mœurs nocturnes et très discrets ne permettent qu'une observation furtive. Combien de personnes sont conscientes qu'elles accueillent sur leur propriété des chauves-souris ? Contrairement aux chauves-souris, le Conservatoire reste en activité pendant l'automne ! Nous venons de fêter les 20 ans du Conservatoire, il est temps de procéder à une évaluation objective de la gestion des sites. Nous possédons maintenant suffisamment de recul et d'expérience pour réaliser cet exercice difficile et périlleux. En effet, rien de plus délicat que l'évaluation d'un travail lorsque les critères de réussite sont si divers, subjectifs et soumis à des phénomènes aléatoires que nous ne maîtrisons pas. Je ne doute pas que le professionnalisme du Conservatoire permettra de relever ce défi.

Sébastien Carolus

Secrétaire du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

DOSSIER

*Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie :
acteur du Grenelle de l'Environnement*

LE CONSERVATOIRE VU PAR...

*Philippe CARON, Directeur de la DREAL Picardie (Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)*

ACTUALITÉS

Le pâturage au Parc Astérix !

SITE NATUREL À DÉCOUVRIR

La Pelouse de la Chaouïa à Oeuilly

LE COIN DU NATURALISTE

Quelques découvertes dans l'Aisne

Quelques découvertes dans l'Oise

PORTRAIT

L'équipe technique du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie



Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
1, place Ginkgo - Village Oasis
80044 Amiens Cedex 1
Tél : 03 22 89 63 96 - Fax : 03 22 45 35 55
Site Internet : www.conservatoirepicardie.org

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
est membre du réseau national
des Conservatoires d'Espaces Naturels



Le texte de loi Grenelle II a été publié au journal officiel du 13 juillet 2010. Cette loi est importante pour les Conservatoires d'espaces naturels puisque deux articles les concernent particulièrement. En Picardie, le Conservatoire contribue de manière active aux orientations des lois Grenelle I et II sur les volets biodiversité et ce depuis sa création.

Le Grenelle en Picardie ?

Un processus de concertation au niveau régional a été souhaité par les partenaires nationaux du Grenelle afin de favoriser la cohérence et l'efficacité des actions.

Dans cet esprit, le Préfet de la région Picardie, en lien avec le Président du Conseil régional a mis en place un comité de pilotage régional de la territorialisation du Grenelle réunissant les représentants des cinq familles d'acteurs : les élus, les syndicats représentatifs des salariés, les entreprises et les associations notamment environnementales. Ce comité régional a pour objectif de piloter la territorialisation du Grenelle et d'assurer la transversalité entre ses diverses composantes.

Il a été installé le 6 juillet 2009 et le Conservatoire d'espaces naturels est invité à participer aux réunions de celui-ci.

Le comité thématique « Biodiversité et milieux naturels » s'est réuni le 24 novembre 2009 permettant la

présentation de la stratégie régionale du patrimoine naturel adoptée par le Conseil régional en début d'année 2009 ainsi que la présentation par la DREAL des objectifs de la trame verte et bleue tels que définis par la loi Grenelle I du 3 août 2009. Les participants se sont exprimés sur leurs visions, leurs inquiétudes et les objectifs attendus de la mise en œuvre du Grenelle en Picardie. Une seconde réunion du comité thématique est attendue pour la définition de la méthodologie de travail et l'analyse d'expérience. Le Conservatoire est intégré à ce comité thématique.

La contribution du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie aux lois Grenelle

Pour chacun des grands principes de la loi Grenelle I du 3 août 2009, le Conservatoire d'espaces naturels œuvre quotidiennement :

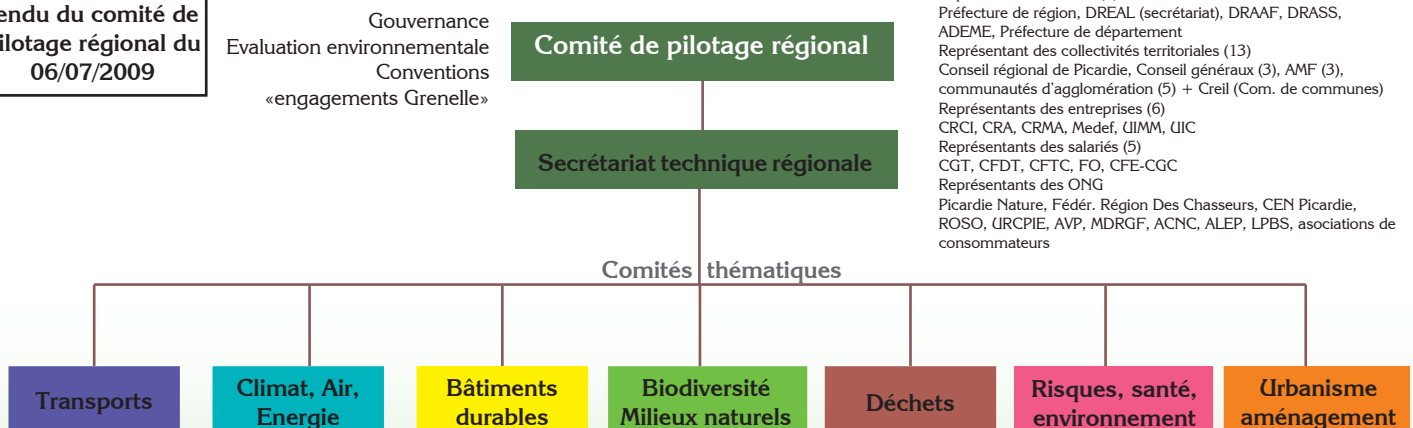
- *constat partagé de l'urgence écologique et de la nécessité d'agir : protéger l'environnement et garantir une*

compétitivité durable : le Conservatoire mène une sensibilisation constante des élus, des services des collectivités et de l'Etat sur cette nécessité d'agir pour la préservation de notre environnement et agit concrètement en menant des travaux de restauration et d'entretien de sites naturels,

- *nécessité d'une nouvelle gouvernance à long terme : pérennisation du comité de suivi du Grenelle, présentation annuelle au Parlement des avancées de la Stratégie nationale du développement durable...* : au niveau local, un mode de gouvernance partagé est déployé par le Conservatoire autour des comités de suivi de sites : le Conservatoire recherche la réunion des acteurs locaux et la convergence des intérêts de chacun pour aboutir à un objectif partagé et pérenne,

- *renversement de la charge de la preuve : obligation pour les décisions publiques susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'environnement de faire la preuve qu'une option plus favorable à*

Annexe au compte rendu du comité de pilotage régional du 06/07/2009



ESPACES NATURELS DE PICARDIE : LE DE L'ENVIRONNEMENT

l'environnement est impossible à coût raisonnable : le Conservatoire apporte son expertise auprès des collectivités et de l'Etat sur les projets susceptibles d'avoir un impact négatif sur la biodiversité régionale.

Pour chacun des grands objectifs de la loi Grenelle I en matière de biodiversité, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie œuvre quotidiennement :

- *élaborer, d'ici à 2012, une trame verte et une trame bleue reliant les grands ensembles du territoire, pilotée en région avec les collectivités locales et les acteurs, dans un cadre cohérent défini par l'Etat* : le Conservatoire a initié la sensibilisation et la prise en compte concrète des trames vertes et bleues par son étude sur l'identification des réseaux écologiques picards. Son réseau de sites gérés constitue un des éléments essentiels de la mise en place d'une véritable trame verte et bleue,

- *renforcer la stratégie nationale pour la biodiversité* : le Conservatoire mobilise pour la mise en œuvre des projets une pluralité d'acteurs, le Conservatoire contribue à la prise en compte dans les politiques publiques du patrimoine vivant, enfin le Conservatoire contribue au développement de la connaissance scientifique et de l'observation par les inventaires et les études qu'il effectue,

- *mettre en place dans les cinq ans des plans de conservation ou de restauration pour protéger les 131 espèces végétales et animales en danger critique d'extinction* : le Conservatoire a réalisé avec ses partenaires la déclinaison régionale des plans d'actions nationaux pour le Râle des genêts et le Butor étoilé et participé aux côtés de Picardie nature à la déclinaison régionale du plan national chiroptères. Le Conservatoire a en outre des projets de rédaction de nouveaux plans régionaux lorsque l'Etat aura agréé les plans nationaux et souhaité leur déclinaison régionale. La proposition en a été faite aux

services de l'Etat. L'objectif de la gestion de sites par le Conservatoire est notamment centrée sur le maintien voir le développement des espèces menacées,

- *rendre obligatoire la compensation des atteintes à la biodiversité* : sur ce point le Conservatoire, très sollicité par les aménageurs met en œuvre la charte éthique adoptée par la Fédération des Conservatoires des Espaces Naturels sur les aspects de mesures compensatoires, il n'intervient pas auprès des pétitionnaires pour des propositions de mesures compensatoires concrètes pour un projet dont la réalisation n'est pas arrêtée. En revanche, il apporte une expertise auprès des services de l'Etat sur la destruction potentielle des milieux et espèces afin que ceux-ci soient en mesure de procéder à la définition des mesures compensatoires.

La France et l'Union européenne se sont engagées à mettre en œuvre un cadre institutionnel cohérent qui

doit permettre de stopper la perte de biodiversité en 2010! Le Conservatoire, comme d'autres acteurs, œuvre pour stopper la perte de la biodiversité. Celle-ci souffre encore d'un manque d'appropriation et d'actions favorables pour l'aménagement et la gestion de notre territoire. Les actions pour la prise en compte de la biodiversité en Picardie sont observées dans d'autres régions et servent quelquefois de références !

Néanmoins, les nouveaux cadres administratifs, contractuels et financiers imposés pour la mise en œuvre des politiques publiques freinent considérablement la capacité d'action des structures motivées à agir. Touché de plein fouet par ces contraintes, le Conservatoire ne pourra contribuer sereinement et pleinement à l'objectif ambitieux de stopper la perte de la biodiversité et aux lois Grenelle que par une simplification des outils contractuels et administratifs et des budgets adaptés aux objectifs.

LES ARTICLES DE LOI

L'article 129 fait référence à l'intégration dans le code de l'environnement d'un nouvel article : L.414-11 consacré aux Conservatoires régionaux des espaces naturels. Les Conservatoires sont désormais reconnus dans un texte légal ce qui constitue une grande reconnaissance de notre réseau. Cette intégration dans la loi doit être mise en œuvre au niveau national par la proposition de rédaction d'un décret et par son approbation.

L'article 133 Art. L.213-8-2. donne aux agences de l'eau le pouvoir d'attribuer des aides à l'acquisition par des Conservatoire régionaux d'espaces naturels. Les agences de bassin se sont donnés des objectifs chiffrés pour l'acquisition de zones humides. Les Conservatoires sont donc admis comme des partenaires privilégiés de l'atteinte de cet objectif.

PHILIPPE CARON, DIRECTEUR DE LA DREAL PICARDIE (DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT)

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie fait partie des Conservatoires «historiques» qui ont, il y a une vingtaine d'années, fondé le mouvement des Conservatoires. Son bilan est à la hauteur de ses talents d'anticipation, de cette énergie et de cette capacité à entrer dans l'action qu'ont toujours eu, depuis l'origine, ses responsables.

C'est une grande chance pour la Picardie et pour les immenses richesses naturelles que le Conservatoire a su, avec l'appui de l'Etat et des collectivités territoriales, repérer, hiérarchiser, protéger et gérer. Le Conservatoire ne s'est, en effet, pas contenté d'un projet scientifique et de conservation mais il a su également communiquer avec enthousiasme et énergie, nouer des partenariats.

Il est aujourd'hui une force d'entraînement et une concentration de compétences naturalistes comme il en existe peu en régions.

En vingt ans enfin, il a toujours su s'adapter et faire évoluer ses propres structures. La loi Grenelle 2, qui complète et renforce le dispositif législatif en faveur de la nature, le projet de trame verte et bleue, la montée en puissance opérationnelle du réseau des sites Natura 2000 sont autant d'éléments qui ouvrent une période nouvelle pour la biodiversité et donc pour l'ensemble de ceux qui s'y intéressent. Elle conduira à faire évoluer les politiques et les actions que nous conduisons.

Nul doute que le Conservatoire est prêt pour les nouveaux défis qui sont ainsi devant nous. Comme DREAL, je me réjouis vivement de l'avoir parmi nos partenaires essentiels.

LE CONSERVATOIRE VU PAR...

LE PÂTURAGE AU PARC ASTÉRIX

La Société Grévin & Compagnie et le Conservatoire sont associés depuis 1998, date de la signature de la première convention, pour la préservation des milieux naturels du Parc Astérix.

Cette convention concerne en particulier deux zones, en marge des attractions :

- la zone sèche, abritant des landes sèches à Callune, des pelouses calcaro-sabulicoles et de beaux boisements de chênes ;
- la zone humide, abritant des landes à Callune et Bruyère à quatre angles, et surtout des habitats amphibies où se trouve notamment une des deux stations isariennes de Millepertuis des marais, une plante exceptionnelle, gravement menacée d'extinction et protégée en Picardie.

La convention, renouvelée en 2008 et incluant maintenant la Mer de sable, permet de mobiliser des fonds provenant du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, de la région Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de l'Etat et de l'Europe.

A ce titre, de nombreux travaux de restauration ont été engagés, sur les zones sèches comme sur les zones humides. Ils ont consisté en grande partie à déboiser les habitats de landes, de pelouses et de bas-marais afin de redonner de la lumière et d'éviter l'enrichissement du sol par les feuilles et les branches des arbres. Ainsi, ce sont près de 5 ha qui ont été ré-ouverts depuis 1998, dont 4 ha sur la zone sèche et quasiment 1 ha sur la zone humide.

Une fois restaurés, les habitats de landes ont besoin d'être entretenus. Autrefois, ils étaient utilisés par les hommes, qui venaient y faire pâturer leurs animaux et s'y fournir en bois de chauffage.

En 2010, pour un premier test, les moutons sont de retour au Parc Astérix !

C'est un troupeau de 16 mâles qui est arrivé le 14 avril dernier, de races Soay, Bruyère et Ouessant, particulièrement adaptés à ces milieux pauvres et secs.

Ces moutons appartiennent à un groupement d'éleveurs de chiens de berger, servent à l'entraînement des chiens et sont habitués à passer toute la saison à l'extérieur.

Un suivi précis de l'impact de ce pâturage a été réalisé, notamment sur la Callune, la Canche flexueuse et les rejets de bouleaux. Les animaux ont brouté prioritairement la Canche et les rejets de chêne et de frêne, n'ont consommé que la Callune très jeune (au stade pionnier) mais pas les rejets de bouleaux. Contrôlé, le pâturage peut donc limiter le développement de la Canche et favoriser le port ras et buissonnant de la jeune Callune.

Cette opération, préparée depuis plusieurs mois déjà, n'a été réalisable que grâce au concours des équipes techniques du Parc Astérix, qui ont porté le projet auprès de leur direction et aidé dans la surveillance quotidienne du troupeau, et aux éleveurs, qui ont accepté de faire pâturer leurs animaux sur des milieux plutôt pauvres.

Au vu des résultats très encourageants en termes de milieux et de partenariat, le pâturage des landes sèches et en test sur des pelouses du Parc Astérix est de nouveau prévu pour 2011.



Photo : A.Pierroux / CEN Picardie

LA PELOUSE DE LA CHAOUÏA À OEUILLY



Photo : C. Froissart / CEN Picardie

• Types de milieux :
Pelouses calcicoles

• Communes :
Oeuilly

• Espèces emblématiques :
Oeillet des chartreux
Hysope officinale
Grand mars changeant
Lézard vert

• Circuit de randonnée
- circuit long : 5,8 km
- circuit court : 2,8 km

La rive droite de la vallée de l'Aisne est parsemée de corniches et de pelouses sèches. Ces corniches formées de calcaires Lutétien sont parmi les habitats naturels les plus originaux du département. Exposées plein sud, elles offrent des conditions de vie extrêmes où des espèces végétales et animales spécifiques trouvent sur le site de la Chaouïa leur dernier refuge.

La boucle qui vous ait proposée traverse des habitats naturels diversifiés riches en patrimoine naturel et historique et offre un panorama exceptionnel sur la vallée de l'Aisne.

La Chaouïa, entre nature et histoire...



Photo : D. Top / CEN Picardie

Grand mars changeant

A partir du parking en face de l'Eglise d'Oeuilly, traversez la place avec le Monument aux morts et dirigez vous en longeant la rue qui part vers Bourget-Comin jusqu'à la sente rurale (1). Par cette sente, vous longerez à l'ombre des arbres des cultures et jachères. Les beaux jours, des papillons

vous accompagneront et peut-être aurez-vous la chance d'apercevoir une Grande Tortue ou un Grand mars changeant. Vous pourrez également observer sur les premiers talus l'Orchis bouc. En haut, tournez à gauche (2). Après quelques centaines de mètres vous pourrez en été contempler une magnifique jachère à Coronille bigarrée fleurs panachées de rose, violet et blanc typique des zones calcaires. Avec un peu de chance au mois d'avril et de mai, avant le cimetière, vous pourrez admirer, l'Ophrys araignée petite orchidée protégée en Picardie.

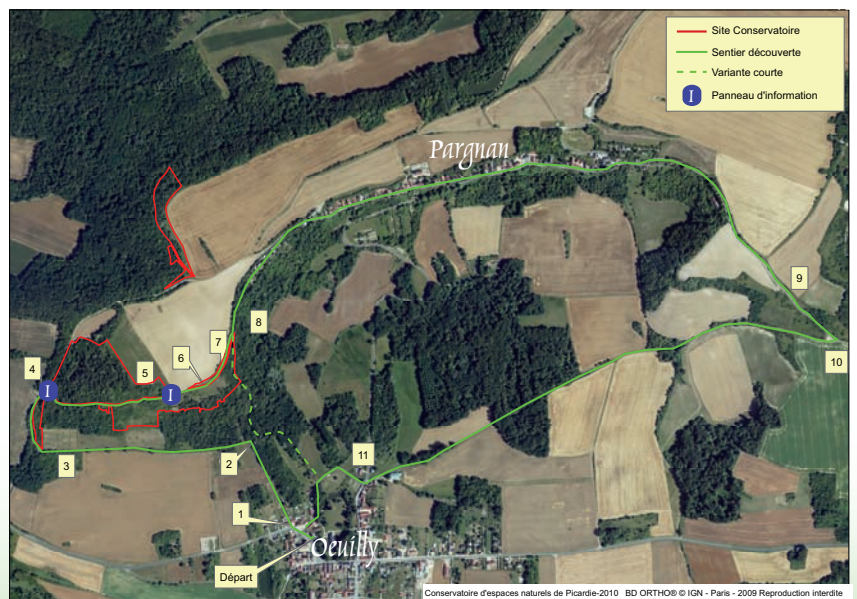
Le cimetière militaire français d'Oeuilly (3) abrite 1 159 combattants français tombés lors de la Première Guerre mondiale. La nécropole abrite un monument à la mémoire des morts du 163^e Régiment d'Infanterie tombés en août 1917.

Remontez ensuite le chemin en pierre qui longe le bois. Arrivez au panneau, vous pourrez observer au printemps un talus ponctué d'Anémone pulsatile. Prenez le chemin à droite sous les bois, vous longerez des affleurements rocheux abritant des mousses rares comme la *Southbya nigrella*. (4) Les abords du chemin en herbe créent une lisière thermophile favorable à la faune tels l'Azuré des cytises, petit papillon bleu et le fameux Lézard vert qui profite des rayons du soleil pour se réchauffer.



Ophrys araignée

Photo : D. Top / CEN Picardie



Conservatoire d'espaces naturels de Picardie-2010 BD ORTHO © IGN - Paris - 2009 Reproduction interdite



Carrière privée, ancien poste de commandement

Dans les bois sur votre gauche une carrière privée d'extraction de pierre (5) fut aménagée en poste de commandement en 1917. Le nom du site trouve son origine dans l'histoire des troupes françaises d'origine marocaine qui nommèrent ce poste de commandement « La Chaouia », signifiant en berbère « éleveurs de moutons ».

En continuant le chemin, vous arriverez alors à l'emplacement d'un panneau incliné où une vue imprenable sur la vallée de l'Aisne s'offre à vous.

Plus loin, (6) la pelouse sèche calcicole dite de la « Chaouia » avec ces vestiges de tranchées s'ouvre sous vos yeux. Ces zones herbacées ouvertes ont longtemps été entretenues par pâturage itinérant. L'abandon de cette pratique a laissé place à l'embroussaillage menaçant ainsi les espèces typiques des zones ensoleillées. Des actions de fauche et la remise en place du pâturage permettent aujourd'hui de

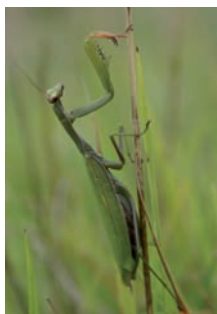
conservé toute cette diversité. Ainsi, en flânant sur la pelouse, vous pourrez découvrir l'Oeillet des chartreux considéré comme rare et menacé de disparition en Picardie, la Bugrane

naine, petite plante à fleur jaune que l'on peut rencontrer en rebord de corniche et couverte d'une pilosité glanduleuse. On trouve également l'Hysope officinale qui pourrait avoir été introduite par les troupes française d'origine nord-africaine de la Chaouia.



Oeillet des chartreux

Le milieu est également un refuge pour une faune particulière à tendance méridionale, tels le Criquet des jachères, le Criquet italien et la Mante religieuse.



Mante religieuse

En reprenant le chemin, vous traverserez un secteur plus sableux (7) avec un talus écorché qui abrite l'exceptionnelle Véronique précoce la première véronique qui fleurit au mois de mars et le très rare Barbon pied de Poule, graminée qui doit son nom à son inflorescence digitée en forme de pied de Gallinacé. L'importante population de la Chaouia est l'une des plus nordiques de France pour cette espèce méridionale protégée en Picardie.

Version longue ou version courte...

Arrivée à la prochaine intersection de chemins vous pouvez emprunter le sentier qui descend à votre droite (8) et qui vous ramènera rapidement à travers bois au village d'Œuilly. Ce sera l'occasion d'observer sur les talus l'Aristoloché clématite qui enferme les insectes pollinisateurs dans son long tube nectarifère et les



libèrent une fois que ceux-ci sont recouverts de pollen.

Pour ceux qui souhaitent poursuivre plus longuement la balade, continuez sur le chemin puis sur la petite route qui remonte au village troglodytique de Pargnan qui servit d'abri aux soldats français dès 1914. Redescendez dans la vallée par la route en direction de Œuilly. Au bord de cette route, vous pourrez admirer sur le talus (9) de nombreuses espèces d'orchidées s'exprimant à partir du mois de mai comme l'Ophrys bourdon mais aussi d'autres espèces très rares comme l'Orobanche



Orobanche de la germandrée

de la germandrée, espèce qui parasite communément la Germandrée des montagnes et la Germandrée petit chêne. Empruntez le chemin de droite (10) et longez sur votre droite une pelouse, et

sur votre gauche une jachère, petit paradis pour les papillons et particulièrement pour l'Azuré des Coronilles, espèce rare localisée principalement au chemin des dames. Ce chemin mène au village d'Œuilly. A la fin du chemin, traversez la route et prenez en face la rue qui mène à la place du village (11).

A SAVOIR...

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Certaines espèces présentes sur le site sont protégées par la loi. Ne cueillez pas les plantes.

QUELQUES DÉCOUVERTES DANS L' AISNE



Saltique rouge

L'année 2010 fut particulièrement riche en découvertes et surprises sur les sites en gestion du département de l'Aisne, aussi bien pour la faune que pour la flore.

Les Bruyères de Rocq à Cessières ont présenté une fin d'été pleine de surprises. L'étrépage réalisé en 2009 montre d'ores et déjà

une forte réussite. Deux espèces exceptionnelles, la Rossolis intermédiaire et le Genêt des Anglais, disparues du site depuis plusieurs décennies, ont fait leur apparition sur les surfaces étrépees.

Sur le site de la Moncelle Bise à Royaucourt-et-Chailvet, après l'observation d'une centaine de pieds de Genêt des Anglais suite à l'étrépage, un pied de Spergulaire rouge a été découvert le long du chemin traversant le site. L'espèce était citée de ce secteur dans les années 50 par Marcel Bournerias.

Au camp militaire de Sissonne, l'Orobanche élevée (jusqu'alors disparue du département de l'Aisne) a été découverte, mais la plus grosse surprise est venue d'une nouvelle espèce d'araignée pour la Picardie, la magnifique Saltique rouge (*Phylaeus chrysops*), la seule autre araignée rouge de nos contrées avec l'Érésie noire.

Au sein des pelouses calcicoles de Vauxaillon un fort vent du sud a soufflé cet été. En effet, le Phasme gaulois (première mention pour le département de l'Aisne) a été découvert lors d'un chantier nature, grâce à la curiosité de jeunes scouts. Ce phasme est assez commun dans le sud de la France, et ne dépasse que peu le nord de la Loire. Il s'agit d'une des trois espèces indigènes de Phasmes en France.

QUELQUES DÉCOUVERTES DANS L'OISE

La vallée de l'Automne a permis cette année de belles découvertes au sein des sites gérés du Conservatoire. Ainsi, une petite mygale *Atypus piceus* a été observée lors d'un inventaire concernant les Hétérocères. Cette espèce, dont il s'agit à priori de la première mention pour le département, affectionne les pelouses sèches et ensoleillées au sein desquelles elle creuse un terrier tapissé de soie. Ce même inventaire a permis l'observation aussi de *Saperda perforata*, joli coléoptère très rarement observé en Picardie et en Ile-de-France.



Mygale *Atypus piceus*



Chenille du Sphinx de l'Epilobe

Sur un secteur déboisé du marais de Fresnoy-la-Rivière, une chenille du Sphinx de l'Epilobe (*Proserpinus proserpina*) a été observée sur l'Epilobe hérissé (*Epilobium hirsutum*). Ce papillon de nuit est protégé au niveau national. Sur le secteur décapé du coteau de cette même

commune, une sauterelle *Platycleis tessellata* a pu être contactée. Il s'agit d'une espèce rare et vulnérable sur le territoire picard. Enfin sur le site des tourbières de Marolles, un secteur déboisé cet hiver a permis de mettre en évidence pour la première fois d'une station de Pesse commune (*Hippuris vulgaris*) considérée comme rare et vulnérable en Picardie.

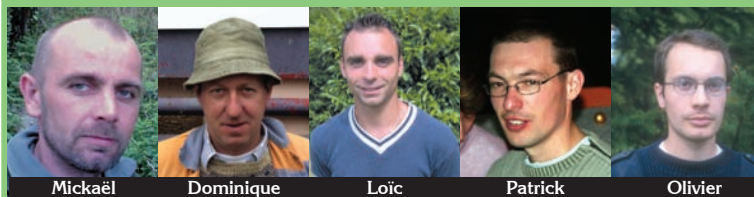
PORTRAIT

LE SERVICE TECHNIQUE DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE PICARDIE, UNE ÉQUIPE DE TERRAIN !

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie emploie une équipe technique dynamique au service des espaces naturels remarquables. Elle est composée de 8 permanents (Mickaël Mélant, Dominique Gilson, Loïc Leglise, Marc Georges, Olivier Lecomte, Ludovic Lemaire, Patrick Trogneux et Alice Grelot), de 3 saisonniers (les agents techniques pâturage en 2010 : Jérémy Hummel, Alice Grelot, Sylvain Deraeve) et de 2 apprentis (Camille Hecquet en 2e année de BTS GPN et Alexandre Berne en CAPA Entretien de l'Espace Rural). L'équipe, à vocation régionale, est organisée par référents. Entièrement intégrés aux équipes de gestion de site, les techniciens assurent de nombreuses missions : proposition de mise en oeuvre des moyens techniques, rédaction de cahier des charges, suivi de travaux sous-traitants, encadrement de chantiers, travaux de génie écologique... Afin d'assister les techniciens, des agents techniques pâturage sont recrutés pour quelques mois afin d'assurer le suivi sanitaire et l'entretien des troupeaux, le lien entre le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et les propriétaires de troupeaux, l'entretien des aménagements de sites (clôture, abreuvement) et appuyer les techniciens dans les travaux de génie écologique. La logistique et l'entretien du matériel est assuré par Dominique Gilson, Agent technique d'atelier. Par ailleurs, le Conservatoire a intégré deux apprentis. Toujours accompagnés d'un technicien, ils participent à toutes les missions du service ce qui leur assure une formation complète. La coordination et le suivi de l'équipe technique sont assurés par Mickaël Mélant, responsable du service. Pour réaliser toutes les missions, l'équipe possède tout un parc de véhicules et de matériels adaptés à la gestion de sites :

- un parc d'une quinzaine de véhicules (plus de vingt en période de suivi faune flore et pâturage);
- plusieurs remorques (du porte-barque à la bétailère);
- du matériel de pâturage (abreuvoir, clôture électrique,)
- du petit matériel technique (tronçonneuses, débroussailluses...)
- un quad chenillé ainsi que des brouettes chenillées pour amener le matériel au coeur des sites;
- outillages allant de la serpe au treuil...

Vous pourrez les rencontrer lors des chantiers nature et leur proposer votre aide bénévole.



QUELQUES SORTIES ET CHANTIERS DE L'AUTOMNE



C DU LUNDI 25 AU VENDREDI 29 OCTOBRE À PICQUIGNY : CHANTIER EN COMPAGNIE DES BLONGIOS (80)



Photo : R. François

Marais de Picquigny

Le marais de Picquigny vient compléter le réseau de zones humides le long de la Somme entre Amiens et Abbeville. 80 hectares d'un seul tenant abritent étangs, roselières, tremblants tourbeux... mais le boisement par les saules et aulnes met en péril cette richesse et cette diversité. Rejoignez les bénévoles de l'association «Les Blongios, la nature en chantier» dans le cadre des Semaines Régionales de l'Environnement et de Chantier d'Automne.

Prévoir des bottes et son pique-nique.

Rendez-vous : De 9h à 16h à l'entrée du marais communal (sortir du centre-bourg de Picquigny, direction Ailly-sur-Somme et à gauche : suivre la pancarte «marais communal»); traverser la voie ferrée et se garer sur le côté. Pour participer à la semaine complète (logement et repas pour une somme modique), contactez les Blongios au 03 20 53 98 85 ou contact@lesblongios.fr

Pour une participation à la journée, réservation obligatoire avant le 18 octobre auprès de Clémence au 03 22 89 84 29 / 06 07 30 41 61 ou c.lambert@conservatoirepicardie.org

C SAMEDI 6 NOVEMBRE À AILLY-SUR-NOYE : ENTRETIEN DU COTEAU POUR LA PROTECTION DES ORCHIDÉES (80)

La partie boisée de ce site a la particularité d'abriter le chêne pubescent : cet arbre présente des adaptations à la sécheresse (présence d'un duvet sur la face inférieure de la feuille) et a élu domicile au niveau de cette vallée sèche du Sud-Amiénois. Au programme du chantier animé par Ackli Assal, conservateur bénévole du site : débroussaillage de clairières afin de préserver les espaces ouverts du coteau.

Chantier réalisé en partenariat avec la commune d'Ailly-sur-Noye, dans le cadre des Semaines Régionales de l'Environnement et de Chantiers d'Automne.

Prévoir des chaussures de marche et des vêtements chauds. Le midi, le pique-nique est offert aux participants par la commune.

Rendez-vous : 9h30 devant l'église de Berny-sur-Noye.

Durée : 3 heures le matin et 3 heures l'après-midi.

Réservation conseillée.

! Consultez le calendrier nature sur notre site Internet : www.conservatoirepicardie.org

UN NOUVEAU SITE INTERNET EN 2011

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie inaugurera en janvier 2011 son nouveau site Internet. Une présentation de l'équipe, une description des espaces naturels, les animations et des publications à télécharger..., toutes les informations dont vous avez besoin seront mises en ligne sur le nouveau site Internet.

Retrouvez-vous sur :

www.conservatoirepicardie.org



Directeur de la publication : Christophe Lépine

Responsable de la publication : Céline Leeman

Rédaction : Céline Leeman, Armelle Pierroux, Pascaline Loquet, Adrien Messean,

Marie-Hélène Guislain, Thibault Gérard, Damien Top, Mickaël Melant, Céline Froissart

Dessin original : Jean Chevallier

Conception : Céline Froissart

Octobre 2010

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

ISSN 2102-4073 - Dépôt légal à parution